

Port de Primel – Le Diben

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE L'ESPACE PORTUAIRE

Morlaix Communauté, autorité portuaire et autorité investie du pouvoir de police, a toute compétence pour l'application des lois, codes et règlements régissant le domaine public maritime dans les limites administratives du port de Primel - Le Diben.

Ce document a pour objet de formaliser toute demande de mise à disposition temporaire de l'espace portuaire, en particulier dans le cadre de déroulement d'événements festifs sur le domaine public maritime.

Les informations recueillies permettront d'anticiper les besoins des organisateurs et faciliteront l'établissement d'une convention en cas d'accord de Morlaix Communauté.

Cette demande devra être complétée et déposée 30 jours avant la date de la manifestation.

1 – PRESENTATION DE LA MANIFESTATION	
Objet / Dénomination :	
Organisateur / Statut :	
Date :	Horaires début / fin :
Nombre de participants :	
Description de la manifestation :	

2 – ESPACES PORTUAIRES SOUHAITÉS			
TERRES-PLEINS			
Superficie totale souhaitée en m ² :			
Places de stationnement :	Nombre de Véhicules :		Nombre de Remorques :
INFRASTRUCTURES PORTUAIRES			
Souhaitez-vous utiliser :	OUI	NON	
Le quai André Déan <i>Cocher la case correspondante</i>			
Le local douche <i>Cocher la case correspondante</i>			
Le parking Cale Saint-Prix <i>Cocher la case correspondante</i>			
PLAN D'EAU DU PORT			
Nombre de navires :			
Longueur moyenne (m) :			
Largeur moyenne (m) :			
Tirant d'eau (m) :			
Mode de propulsion des navires :			
Amarrage à quai souhaité :	Longueur (m) :	Largeur (m) :	
Amarrage sur bouées souhaité :	Nb d'amarrages :		
USAGE DE LA CALE			
Si embarquement, préciser le nombre de personnes et le matériel éventuel :			
Si débarquement, préciser le nombre de personnes et le matériel éventuel :			
Si mise à l'eau ou sortie d'eau de navires, préciser le nombre de navires :			

3- BESOINS MATERIEL		
Avez-vous des besoins en :	OUI	NON
Eau <i>Cocher la case correspondante</i>		
Électricité <i>Cocher la case correspondante</i>		
Autre (préciser) : 		

4 – AUTRES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Selon l'objet de la mise à disposition ou son ampleur, des autorisations auprès d'autres autorités peuvent vous être nécessaires. Il vous appartient de vérifier si, le cas échéant, vous êtes soumis à d'autres demandes d'autorisation.

A titre informatif, avez-vous (*entourer la mention correspondante*) :

• Contacté la Mairie	Oui	Non	En cours
• Contacté la Gendarmerie maritime	Oui	Non	En cours
• Réalisé une Évaluation d'incidences Natura 2000	Oui	Non	En cours
• Autre	Oui	Non	En cours

5 - AUTRES INFORMATIONS :

Inscrivez ici toute information complémentaire que vous souhaiteriez porter à la connaissance de Morlaix Communauté.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je, sous-signé, M ou Mme, représentant de

- atteste avoir pris connaissance du règlement portuaire ci-joint,
- comprend que ce formulaire ne vaut pas autorisation de mise à disposition.

A

Le.....

signature

Vos données sont nécessaires au service Mer et Littoral de Morlaix Communauté pour assurer la gestion administrative et comptable du Port. Elles sont conservées 5 ans après la fin de l'autorisation. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer par mail : rgpd@agglo.morlaix.fr
Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter la notice d'information affichée à la Capitainerie du port.